

Pour couvrir les dépenses de gestion des cités d'habitation

Les OPGI appelés à augmenter le taux de recouvrement des loyers à 70%

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4476 - Lundi 14 mai 2018 - Prix : 10 DA

Formation sur l'administration et la gestion de la commune au profit des P/APC

Plus de 1 500 maires formés à la gestion

Page 24

Sénat

Le code de procédure pénale adopté à l'unanimité

Page 4

David et Goliath aujourd'hui

Par Mohamed Habili

La guerre en Syrie n'est pas encore terminée dans sa forme actuelle, elle qui déjà n'en est pas à son premier avatar, que la voilà qui se transforme en un autre conflit, potentiellement plus vaste et destructeur que toutes les phases précédentes. Encore récemment, il s'en est trouvé pour croire que ça y était, que la crise syrienne telle qu'elle s'est fait connaître depuis 2011 se laisse déborder par un affrontement direct entre Iraniens et Israéliens, qui serait arrivé à maturité après des années d'observation. Des tirs de missiles ont été tirés sur le Golan depuis la Syrie, qui n'ont pas fait de victimes, mais qui ont provoqué une réaction sans commune mesure de la part des Israéliens, ce qui est leur habitude. Comme c'est la règle, à zéro mort ou même à zéro blessé de leur côté, ont correspondu des dizaines de morts et de blessés du côté adverse, quel qu'il soit au bout du compte, iranien ou pas. Depuis que les Palestiniens de Ghaza se regroupent à la frontière avec Israël, dans ce qu'ils appellent la Marche du Retour, l'armée israélienne en a tué et blessé des dizaines. Et probablement, ses snipers invisibles vont en blesser et tuer encore ces dernières heures, peut-être en plus grand nombre que précédemment, selon toute apparence aussi sans enregistrer ne serait-ce qu'une seule égratignure dans ses rangs. Le bilan de ces tirs aux pigeons vivants serait incomparablement plus élevé si un soldat israélien, un seul, était touché par un lanceur de pierres palestinien. Cela fait 70 ans qu'Israël est Goliath et que le Palestinien est David. La tendance si marquée d'Israël à sur-réagir n'est pas un signe de force, mais de faiblesse.

Suite en page 3

Les commerçants annoncent déjà la couleur du ramadhan

Pas de nuit du doute pour la flambée des prix



Ph/E. Soraya/J. A.

Les prix ont considérablement augmenté. 400 DA pour le frik, essentiel à la réalisation de la chorba, 360 DA les pois chiches, 480 DA le poulet, les fruits et légumes et autres produits alimentaires sont intouchables en raison de leur prix trop élevé, avons-nous constaté dans plusieurs marchés de la capitale. Lire page 2

4^e Région militaire

Gaïd Salah supervise un exercice tactique à balles réelles

Page 2

Théâtre de rue à Oran

La pièce «El Harraz» bien accueillie par le public

Page 13

Les commerçants annoncent déjà la couleur du ramadhan

Pas de nuit du doute pour la flambée des prix

■ Les prix ont considérablement augmenté. 400 DA pour le frik, essentiel à la réalisation de la chorba, 360 DA les pois chiches, 480 DA le poulet, les fruits et légumes et autres produits alimentaires sont intouchables en raison de leur prix trop élevé, avons-nous constaté dans plusieurs marchés de la capitale.

Par Thinhinene Khouchi

Contrairement aux promesses du ministre du Commerce, les commerçants n'ont pas attendu la nuit du doute pour augmenter les prix de leur marchandise. Malheureusement, cette cherté annonce déjà la couleur des prix qui vont être affichés durant le mois sacré. En effet, au marché Clauzel, celui de Meissonnier «Ferhat-Boussad», de Bab El Oued, de Ain Benian ou même à Zeralda, les prix des fruits et légumes et surtout ceux des viandes ont considérablement augmenté et parfois doublé. Les citoyens qui se sont rendus hier au marché de Meissonnier pour s'approvisionner en fruits et légumes et en viande et autres ingrédients nécessaires à la préparation des mets les plus consommés durant le ramadhan ont été surpris par la hausse soudaine et prématurée des prix. En effet, du côté des légumes, la pomme de terre est affichée à 70 DA le kilo, la tomate à 150 DA chez certains, tandis que d'autres l'exhibent à 170 DA. Les oignons, affichés à 65 DA il y a une semaine, sont à 85 DA le kilo aujourd'hui. La courgette qui était à 60 DA il y a quelques jours, a vu son prix doubler et s'affiche désormais à 120 DA. Les carottes ainsi que le chou-fleur sont cédés entre 90 DA et 110 DA. La salade est à 180 DA le kilo. Même augmentation dans les prix de certains fruits, à l'image de la banane qui est proposée à 370 DA le kilo et les oranges à 190 DA. Quant à la fraise, elle est affichée à 150 DA chez certains commerçants et 200 DA chez d'autres. Le prix de la pomme locale a lui aussi été retouché, passant en quelques jours de 250 DA à 300 DA le kilo, l'abricot à 250 DA et les dattes très prisées par les Algériens durant le ramadhan sont cédées à 600 DA. De son côté, le frik, essentiel à la réalisation de la chorba, est proposé dans plusieurs marchés de la capitale à 400 DA, les pois chiches vont de 360 DA à 400 DA le kilo, la farine est à 70 DA. Les prix des olives ont légèrement augmenté et oscillent entre de 300 et 350 DA le kilo. Même constat du côté des prix des viandes, où la blanche est passée de 350 DA/kg, il y a tout juste une semaine, à 480 DA. La viande ovine locale est proposée à 1 450 DA et la viande bovine à 1 700 DA.

Une hausse des prix en porte-à-faux avec les déclarations officielles

Cette hausse des prix est injustifiable car le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a affirmé, samedi dernier à Alger, que les fruits et légumes seront disponibles en quantités suffisantes

et à des prix raisonnables durant le mois de ramadhan, vu l'abondance du produit agricole cette saison et l'ouverture de 159 marchés de proximité à l'occasion. En effet, lors d'une visite au marché de gros des fruits et légumes des Eucalyptus, le ministre a indiqué que «les produits sont disponibles en quantités suffisantes et une hausse des prix sera injustifiée en ce mois sacré», ajoutant que «les producteurs se sont engagés à assurer la marchandise à des prix raisonnables» et les inspecteurs du ministère du Commerce veilleront au respect de cet engagement sur le terrain. Il a estimé, toutefois, que le consommateur demeurerait le principal acteur sur le marché, insistant sur l'importance d'une consommation rationnelle, car la forte demande entraînera une hausse des prix. A l'occasion du ramadhan, 159 marchés de proximité ont été



ouverts samedi à travers l'ensemble du territoire national, en plus des marchés traditionnels, a annoncé Djellab, précisant que la capitale comptait à elle seule 9 marchés, dont ceux du 1^{er}-Mai, Bab el Oued, Birtouta, Ouled Fayet, Barraki, Bab Ezzouar et les Eucalyptus. En plus de couvrir les besoins des citoyens à des prix raisonnables, les marchés inaugurés à quelques jours du mois sacré permettront d'alléger la charge sur les marchés traditionnels et contribueront à la baisse des prix, selon le ministre. Les prix des viandes rouges seront moindres au niveau de ces marchés de proximité que ceux proposés sur les autres marchés, a-t-il fait savoir, soulignant l'importation de plus de 50 000 tonnes de ce produit.

T. K.

4^e Région militaire

Gaïd Salah supervise un exercice tactique à balles réelles

Le général de Corps d'Armée, L'Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire a supervisé, au deuxième jour de sa visite dans la 4^e Région militaire à Ouargla, l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale. Au niveau du champ de tir et de manœuvres du Secteur Opérationnel sud-est Djanet, en compagnie du général-major Chérif Abderrezak, commandant de la 4^e Région militaire, et dans le cadre de l'exécution du programme de l'année de préparation au combat 2017/2018, le général de Corps d'Armée a assisté à l'exécution de l'exercice tactique avec munitions réelles, mené par quelques unités du Secteur, appuyées par des hélicoptères de soutien de feu, intitulé «Sous-groupe tactique faisant face à une attaque non-conventionnelle», a précisé la même source. L'exercice, exécuté dans «le respect des horaires fixés et dans toutes ses phases, avec une grande rigueur, bien mise en évidence par l'exactitude avec laquelle les cibles ont été atteintes, affirmant clairement le degré de préparation, d'élaboration et d'exécution de cet exercice, ainsi que le haut niveau de professionnalisme que les éléments de nos Forces armées ont atteint en termes d'exécution des actions de combat», a souligné le communiqué du MDN. Le vice-ministre de la Défense nationale a félicité les éléments ayant exécuté l'exercice, valorisant les efforts «laborieux qu'ils

fournissent de jour comme de nuit, au service de la protection de nos frontières, toutes nos frontières, de tous les risques, les menaces et les fléaux». Le chef d'Etat-Major de l'ANP, lors d'une rencontre d'évaluation avec les éléments des unités participantes, a souligné que l'importance particulière qu'il accorde à assister à cet exercice, superviser le déroulement de son exécution et s'enquérir des résultats obtenus, vise à développer et suivre l'action d'évaluation sur le terrain, la coordination des efforts et sa concordance avec le bon accomplissement des missions vitales assignées. «La ferme détermination, la volonté d'acier et la persévérance à réussir les missions assignées, dont le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire n'a cessé d'exprimer, sous l'égide du Commandement et des orientations de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, pour que l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale, demeure à jamais, un exemple de puissance et de rigueur de combat, et un symbole de réussite et de triomphe», a-t-il dit. «Tels sont les dogmes qui prouvent l'aptitude à assimiler les facteurs garantissant la puissance militaire et ses impératifs, et tel est le principe, voire les principes de détention des moyens qui nous permettent, en cette région stratégique à caractère géostratégique instable, de réaliser les objectifs opérationnels, en adéquation



avec nos aspirations en termes d'ultime Etat-prêt, exigeant de l'Armée nationale populaire de répondre en permanence et en toutes conditions et circonstances, aux attentes de son peuple, et à la hauteur de la noblesse des missions qu'elle s'honore d'accomplir», a-t-il souligné. Le général de Corps d'Armée a insisté sur «l'impératif d'évaluer objectivement tous les efforts consentis, notamment ceux ayant trait à l'exécution d'exercices tactiques des différents niveaux et objectifs, partant du principe que l'exercice est un véritable examen sur le terrain du niveau de préparation au combat, permettant de vérifier la qualité du matériel utilisé et le degré de maîtrise de son utilisation par les éléments, ainsi que de tester le niveau de conduite de la bataille dans son scénario le plus proche de la réalité». «Dans le même contexte, et afin de réaliser ces objectifs, notre permanente insistance se focalisait sur l'impératif de procéder aux éva-

luations réelles de l'ensemble des efforts fournis, en particulier ceux ayant trait aux exercices tactiques des différents niveaux et objectifs, car l'exercice est un véritable examen sur le terrain de l'appareil de formation, en tant que base et fondement de production des compétences, il est également un test du niveau de réparation au combat, qui représente le pilier de la pratique et de l'apport des qualifications nécessaires, ce qui permet à la fois de vérifier la qualité du matériel utilisé et du degré de maîtrise de son utilisation par les éléments, ainsi que d'évaluer le niveau de conduite de la bataille dans son scénario expérimental le plus proche de la réalité», a-t-il indiqué. Le général de Corps d'Armée a écouté les interventions des éléments ayant pris part à cet exercice, et qui s'articulaient sur leur fierté des évolutions enregistrées par l'Armée nationale populaire dans tous les domaines.

Fatah B./APS

Pour couvrir les dépenses de gestion des cités d'habitation

Les OPGI appelés à augmenter le taux de recouvrement des loyers à 70%

■ En dépit du prix dérisoire, le non-acquittement des frais des loyers est toujours justifié par les citoyens qui mettent en cause la dégradation de leurs cités. Ces créances représentent un handicap pour l'Office de promotion et de gestion immobilière dans le domaine de la maintenance des immeubles.

Par Meriem Benchaouia

Nombreux sont les locataires de logements publics locatifs qui ne paient plus leurs loyers, et ce, depuis des années. C'est le cas en Algérie où l'esprit de «l'assistanat social» règne toujours en maître. En dépit du prix dérisoire, le non-acquittement des frais des loyers est toujours justifié par les citoyens qui mettent en cause la dégradation de leurs cités. Ces créances représentent un handicap pour l'Office de promotion et de gestion immobilière dans le domaine de la maintenance des immeubles. En effet, cette situation, contre laquelle aucune parade n'a été trouvée jusqu'à présent en raison de l'indigence de la plupart des clients, a de sérieuses incidences sur les capacités du promoteur à entretenir correctement son parc logements. Chose qui a contraint les services de l'OPGI à puiser sur le fonds propre de l'Office pour honorer un tant soit peu cette prestation. A cet effet, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a insisté à Relizane, sur l'augmentation du taux de recouvrement du loyer à 60 et 70 pour cent par an. Lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, Abdelwahid Temmar a souligné que les

Offices de promotion et de gestion immobilière (OPGI) sont tenus de relever le rythme de recouvrement du loyer pour couvrir les dépenses de gestion des cités d'habitation. Le ministre a également sommé les responsables des OPGI à augmenter la cadence de cession des logements sociaux, annonçant que cette mesure touchera prochainement le parc immobilier attribué après l'année 2004. Au sujet de la nouvelle approche urbanistique, M. Temmar a souligné que les cités d'habitation seront dotées à l'avenir de structures administratives et de services dont les établissements scolaires, les infrastructures sanitaires et sécuritaires, les annexes administratives et celles des entreprises de distribution de l'électricité et du gaz et l'Algérienne des eaux (ADE). Par ailleurs, le ministre a insisté sur l'éclairage public dans les cités en utilisant les énergies renouvelables dont l'énergie solaire, saluant au passage les expériences réussies d'entreprises nationales publiques dans ce domaine et leur maîtrise de cette technique. Abdelwahid Temmar a en outre mis l'accent sur le respect de l'esthétique de la ville et de l'aspect architectural et urbain des nouveaux pôles d'habitat, surtout que le gouvernement



Ph.D.R.

consacre des sommes nécessaires à l'aménagement externe et leur raccordement aux réseaux vitaux avant leur livraison aux citoyens. Dans ce cadre, une enveloppe supplémentaire estimée à 500 millions DA a été allouée samedi à l'aménagement externe des cités d'habitation de Relizane, s'ajoutant à une dotation financière considérable dont a bénéficié la wilaya cette année estimée à 1,1 milliard DA. Abdelwahid Temmar a inspecté le nouveau pôle urbain de Sidi Messaoud dans la commune de Yellel (ouest de Relizane) qui regroupe 1 020 logements, une école primaire, un centre de soins, une maison de jeunes, une annexe administrative, un complexe sportif, un nouveau

CEM qui sera réalisé dans les 10 prochains mois. Relizane a bénéficié cette année d'un nouveau quota estimé à 800 logements qui s'ajoutent aux 1 100 unités distribuées dans les communes de Jdiouia, Matmar, Yellel, Zemmoura, Merdja Sidi Abed et Oued Rhiou. S'agissant de ce programme, M. Temmar a indiqué que le ministère est disposé à donner un nouveau quota pour la wilaya de Relizane en vue de satisfaire la demande enregistrée pour le programme de AADL 2 estimée à plus de 5 000 souscripteurs, posant comme condition la disponibilité d'assiettes foncières et la répartition de ce quota sur plusieurs sites dont le nouveau pôle d'habitat de Mazouna. **M. B.**

Conseil d'association Algérie-UE

Les priorités du partenariat à l'ordre du jour

La 11^e session du Conseil d'association Algérie-Union européenne (UE), prévu lundi à Bruxelles, devrait permettre d'examiner la mise en œuvre des priorités du partenariat bilatéral adoptées lors de la précédente session de ce Conseil. Les travaux du Conseil, la plus haute instance de concertation et de dialogue politique instituée par l'Accord d'association Algérie-UE, seront co-présidés par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, avec la Haute Représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, M^{me} Federica Mogherini. Au cours de cette session, les deux parties examineront l'état et les perspectives des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'UE ainsi que les moyens de les renforcer davantage dans les différents volets couverts par cet Accord. La session intervient dans le sillage de l'adoption par les deux parties des priorités communes de partenariat au titre de la politique européenne de voisinage rénovée ainsi que des conclusions de l'évaluation conjointe de la mise en œuvre de l'Accord d'association. Ces priori-

tés de partenariat établissent un cadre de coopération politique renouvelée et une coopération renforcée. Elles ont été définies d'un commun accord dans le cadre de la politique européenne de voisinage révisée et de la stratégie globale de l'UE pour la politique étrangère et de sécurité. Les priorités de partenariat dans le cadre des relations UE-Algérie jusqu'en 2020 portent sur le dialogue politique, la gouvernance, l'Etat de droit et la promotion des droits fondamentaux, la coopération, le développement socio-économique et les échanges commerciaux, les questions énergétiques, l'environnement et le développement durable, le dialogue stratégique et sécuritaire, la dimension humaine, y compris le dialogue culturel et inter-religieux, la migration et la mobilité. Certaines de ces priorités feront l'objet d'une coopération technique et financière qui sera mise en œuvre dans le cadre de la programmation financière 2018-2020. L'UE et l'Algérie ont finalisé l'élaboration du Cadre unique d'appui (CUA) 2018-20 qui devrait être adopté lundi lors du Conseil d'association. Ce cadre sera doté d'une enveloppe com-

prise entre 108 et 132 millions d'euros et pourra être adaptée en fonction des développements, selon l'UE. Les axes prioritaires portent sur l'appui à la gouvernance, la diversification et la compétitivité de l'économie, le développement local inclusif et durable et la démocratie participative et l'énergie, l'environnement, et l'action climatique. Il est également prévu de poursuivre le renforcement des capacités institutionnelles et de la société civile, avec une attention particulière accordée à la jeunesse.

Renforcement du partenariat Algérie-UE pour faire face aux défis communs

Lors de la 11^e session du Conseil d'association Algérie-UE, institué par la mise en place en 2002 d'un cadre institutionnel régissant la relation bilatérale avec la signature de l'Accord d'association, les deux parties devraient également discuter des développements dans la région. Ils échangeront aussi sur la coopération régionale, ainsi que sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et la radicalisation.

La haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité a affirmé, il y a quelques jours, que le partenariat Algérie-UE «*progresses et se consolide*», faisant état de l'intensification, depuis une année, des relations entre les deux parties «*tant sur les questions bilatérales que régionales*». «*Depuis le Conseil d'association de mars 2017, nos relations se sont intensifiées, tant sur les questions bilatérales que régionales. Notre partenariat progresse et se consolide*», a-t-elle déclaré, citée dans un communiqué de la Commission européenne diffusé à l'occasion de la publication d'un rapport sur l'état d'avancement des relations UE-Algérie. Dans ce rapport publié en prévision du 11^e Conseil d'association UE-Algérie, la Commission européenne a souligné le renforcement du partenariat UE-Algérie en 2017 à la faveur d'une «*volonté politique*» de rapprochement des deux parties afin de faire face aux défis communs en matière de développement et de sécurité. Une volonté qui s'est traduite par un dialogue régulier entre l'UE et l'Algérie tout au long de l'année 2017, dans un cadre formel et

LA QUESTION DU JOUR

David et Goliath aujourd'hui

Suite de la page une

En voici la raison profonde : il n'a pas encore connu la défaite. Qui n'a pas encore connu la défaite ignore encore s'il est en mesure de lui survivre. Une nation qui n'a pas encore subi de défaite ne sait pas encore si elle en forme une. Les Israéliens sont portés à faire un massacre en réponse à une peccadille commise par ses ennemis parce qu'il leur faut à chaque fois conjurer la possibilité d'une déroute. Un missile qui tombe dans le vide de leur côté a quand même fait mouche au plus profond d'eux-mêmes. Voilà pourquoi leurs représailles sont toujours démesurées. Les Palestiniens, les Syriens, les Iraniens, pour ne parler que de quelques-uns de leurs ennemis, forment des nations. Le sang qu'ils perdent en abondance ne les affaiblit pas, au contraire il les renforce. Israël serait moins menacé dans son existence s'il était plus économe du sang de ses ennemis, qui sont aussi ses voisins. Mais cela seuls les peuples ayant survécu à l'anéantissement le savent. Ce sont les défaites subies et surmontées qui forment les nations, ce n'est pas leur chapelet de victoires non entrecoupées de revers. La guerre à laquelle semble se préparer Israël sur le sol syrien, avec l'appui des Etats-Unis et de l'Arabie saoudite, ne ressemblera pas à celles qu'il a déjà menées et remportées haut la main. Il n'a jusque-là excellé que dans des guerres éclair. Il ignore encore ce qu'est une guerre qui dure. Une guerre dont on ne voit pas la fin, et qui par conséquent peut mal se terminer. Combien d'Israéliens sont prêts à mourir pour Israël, sans même savoir qu'il va survivre ? Le gouvernement israélien ne le sait pas. L'excès dans ses réactions en est la meilleure preuve. **M. H.**

informel. En effet, le dialogue s'est intensifié avec de nombreuses visites à haut niveau et s'est approfondi en particulier dans les secteurs de la sécurité, de la lutte antiterroriste et de l'énergie. «*La coopération s'est notamment étoffée dans le domaine de la sécurité*», est-il précisé dans le rapport, soulignant que cette tendance devrait se renforcer en 2018 avec la mise en œuvre d'une série d'actions concrètes de coopération. Le commissaire pour la Politique européenne de voisinage et les négociations d'élargissement, Johannes Hahn, a affirmé, de son côté, que l'UE est «*prête*» à continuer l'appui aux réformes, en particulier celles visant la diversification de l'économie algérienne. «*Nous sommes confiants que le soutien de l'UE contribuera à l'amélioration du climat des affaires et au développement de l'entrepreneuriat. C'est dans l'intérêt de l'Algérie et c'est également dans l'intérêt de l'Union européenne*», a-t-il estimé. **Sarah G.**

Sénat

Le code de procédure pénale adopté à l'unanimité

■ Les membres du Conseil de la nation ont adopté, hier, à l'unanimité, le code de procédure pénale, lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président de l'institution parlementaire, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Par Yanis F.

Adopté par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) en mars 2018, la loi modifiant et complétant le code de procédure pénale «introduit de nouvelles règles de mise en œuvre des dispositions relatives au régime de la contrainte par corps et révisé les dispositions relatives au casier judiciaire et à la réhabilitation». Ainsi, le texte qui entre dans le cadre de la réforme du système judiciaire introduit-il de nouvelles dispositions relatives à la contrainte par corps, prévoyant que «l'appel suspend la mise en œuvre de la procédure de la contrainte par corps» et définissant les modalités de cette suspension, selon lesquelles le contraignable peut payer la moitié de la somme à laquelle il est condamné avec l'engagement de se libérer du reste en totalité ou par tranches, aux échéances fixées par le procureur de la République. Les amendements apportés concernent, en outre, le casier judiciaire, que les citoyens résidant à l'étranger peuvent désormais retirer au niveau des ambassades et des consulats. En vertu du texte, le citoyen peut consulter le Bulletin numéro 2 de son casier judiciaire, ce qui évitera les situations où des justiciables sont condamnés sans le savoir, et le Bulletin numéro 3 du casier judiciaire ne comporte que les peines fermes privatives de liberté de plus d'un mois. Le texte dispose aussi que «les condamnations inscrites au casier judiciaire ne peuvent en aucun cas empêcher le recrutement de la personne concernée, dans les secteurs public et privé, tant que le crime commis n'est pas incompatible avec la fonction brigadée». Le code de procédure pénale prévoit aussi la révision des dispositions du casier judiciaire relatives aux infractions routières liées à la conduite en état d'ivresse et sous l'emprise de stupéfiants et institue le casier judiciaire pour les personnes morales (entreprises). Le texte prévoit également la révision des dispositions relatives à la réhabi-

litation juridique et judiciaire des personnes morales et la définition des modalités et des délais de mise en œuvre de cette procédure.

La loi sur la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel également adoptée

Le Conseil de la nation a également adopté, à l'unanimité, hier, la loi relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel. En vertu de ce texte de loi, adopté fin mars dernier par les députés de l'APN, il sera procédé à la création d'une Autorité nationale, chargée de l'octroi d'autorisations pour le traitement de ce genre de données aux différentes instances. Ladite autorité sera placée sous la tutelle directe du président de la République et veillera sur le contrôle et l'organisation de l'opération. Elle sera composée de 16 membres installés pour un mandat de cinq ans, dont trois désignés par le président de la République, outre trois magistrats désignés par le Conseil supérieur de magistrature, membres de la Cour suprême et du Conseil d'Etat. Elle comptera également un membre de chaque chambre du Parlement et un représentant des ministères de la Défense, des Affaires étrangères, de la Justice, de la Santé, du Travail,



Ph.D. R.

des Télécommunications, des technologies et du numérique. Ce nouveau texte de loi englobera un ensemble de garanties protégeant les données personnelles et la vie privée lors des opérations de collecte, d'enregistrement, de conservation, de changement, d'exploitation, d'envoi, de publication ou de destruction des données. En vertu dudit projet de loi, les données personnelles sont «toutes

les données relatives à une personne identifiée ou identifiable, à l'instar du numéro d'identification ou éléments relatifs à ses aspects physique, physiologique, psychique, biométrique, culturelle, social et économique». Le texte s'appuyait sur le consentement ou non de la personne concernée pour l'exploitation de ses données exprimées dans un casier à insérer dans les différents formulaires qu'elle doit

remplir après l'entrée en vigueur du texte en question. Par ailleurs, «seront exclues, les données traitées par les services du ministère de la Défense nationale et de sécurité, et celles exploitées dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la criminalité et les bases de données judiciaires».

Y. F./APS

Liquidités durant le ramadhan

Le DG d'Algérie Poste estime le besoin à près de 360 milliards de DA

Près de 360 milliards de DA représenteraient le besoin en liquidités d'Algérie Poste durant le mois sacré du ramadhan, a estimé, hier à Alger, le directeur général de cette entreprise, Abdelkrim Dahmani. «Plus de 290 milliards de DA en besoin de liquidités ont été enregistrés l'année dernière durant le mois de ramadhan. Pour cette année, ce besoin est estimé à plus de 358 milliards de DA», a-t-il déclaré sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale. Il a expliqué que son entreprise avait pris attache avec les services du Trésor public et

les succursales de la Banque d'Algérie pour la mise à disposition des fonds. M. Dahmani a ajouté que ce dispositif était mis en place pour prendre en charge les demandes des clients en matière de retrait et assurer ainsi une meilleure qualité de service. Le premier responsable d'Algérie Poste a assuré que les 3 800 bureaux de poste du pays resteront ouverts durant une partie de la nuit, au cours des dix derniers jours du mois sacré, précisant que lors de cette période les clients d'Algérie Poste recourent à de retraits conséquents d'argent pour les besoins, notam-

ment de la fête de l'Aïd el Fitr. Evoquant la modernisation de son entreprise, il a fait part d'un programme s'étalant sur la période de 2018 à 2020 pour densifier les réseaux postaux et inaugurer de nouveaux services électroniques afin d'offrir les meilleures prestations à la clientèle. M. Dahmani a relevé par ailleurs qu'Algérie Poste gère environ 23 millions de comptes postaux, dont 5 millions de détenteurs disposent de cartes de paiement électronique.

Hatem B.

Saison estivale à Béjaïa

Nettoyage des plages sur la côte Ouest

Une opération de nettoyage de grande envergure a été organisée avant-hier par l'APC de Béjaïa avec le concours de plusieurs organismes dont le mouvement associatif, la DTP, les scouts et la participation des écoliers, des citoyens... Cette opération a été initiée, nous dit-on, en prévision de la saison estivale afin de donner une bonne image de la wilaya de Béjaïa et de sa côte et encourager le tourisme intérieur. Au moins 32 associations de différentes disciplines (culturelles, sportives, sociales, de quartier) H'bab Béjaïa, les scouts de Mekki Bacha, l'association Saldae sport subaquatique, Association

écho...) ont pris part à cette opération de bénévolat, qui mérite encouragement et tous les honneurs du monde, et qui a touché plusieurs lieux, notamment les plages de Saket, Boulimat, Tighremt, les Aiguades et le centre-ville de Béjaïa. Il s'agit non seulement de nettoyer ces plages et ces lieux mais aussi de lancer des messages en direction des vacanciers et visiteurs afin de préserver la propreté et l'hygiène des plages et adopter des comportements civilisés afin de passer d'agréables vacances. «Cette opération est une grande réussite eu égard à son impact», déclarait hier Karim Kheima, pré-

sident de l'association Ardh pour la protection de la nature. Notons que dans l'est de la wilaya de Béjaïa, plusieurs communes (Tichy, Melbou, Aokas, Kherrata, Darguina, Tamridjt, Aït Smail, Boukheilifa, Draâ El-Gaïd, Tizi N'berber) ont participé, hier, à une journée de sensibilisation contre les feux de forêt, initiée par la Protection civile. Ont participé à cette journée les services des forêts, les chefs de daïra, les P/PAC et le mouvement associatif... Un exercice de simulation d'un feu de forêt a été exécuté. Il a été suivi du déclenchement du plan ORSEC qui a mobilisé tous les moyens dont disposent les ser-

vices concernés au niveau de toutes les daïras de l'est de la wilaya afin de lutter contre les flammes et les circonscrire avant qu'elles n'atteignent les agglomérations et les zones habitables. Des secours ont été mobilisés par les pompiers et les services des forêts. Il s'agit de se préparer à ce genre de catastrophes et d'y faire face de manière efficace et rapide, nous dit-on. C'est aussi une journée de formation en faveur des soldats du feu. La journée a été aussi l'occasion à ces services de sensibiliser contre les accidents de la route et sur les noyades, nous dit-on.

H. Cherfa

Conditions d'exercice

Adoption du projet de texte sur les activités commerciales

■ Le projet de texte sur les conditions d'exercice des activités commerciales a été adopté hier par le Conseil de la nation, lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président de cette institution parlementaire, en présence du ministre du Commerce, Said Djellab.

Par Assia D.

Modifiant et complétant la loi de 2004 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, ce nouveau texte prévoit l'insertion de nouvelles dispositions instituant un ancrage juridique pour la création d'entreprises en ligne. Le projet d'institution d'un portail électronique, hébergé par le Centre national du registre du commerce (CNRC), permettra aux créateurs d'entreprise d'enregistrer en ligne leurs sociétés et de recevoir en même temps un identifiant reconnu par les institutions concernées. A cet effet, les secteurs concernés sont chargés de l'adaptation du cadre juridique devant encadrer le portail électronique dédié à la création d'entreprises. Ainsi, un formulaire unifié de création d'entreprises sera partagé par les administrations, respectivement, du registre du commerce, des impôts et de la sécurité sociale et par les notaires. Le secteur de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du numérique, en relation avec les départements ministériels concernés, est chargé d'accélérer la mise en ligne de ce portail et de suivre la réalisation des procédures liées à la signature et à la certification électronique. L'institution par la loi de cette plateforme électro-



PH/D.R. étendu des biens et services concernés.

Facilitation de l'accès aux activités soumises à l'inscription au registre du commerce

Les dispositions du nouveau texte amendent l'article 25 de la loi de 2004 relative à l'exercice des activités réglementées. Cet amendement vise principalement à parachever le processus des réformes engagées en faveur de la création des entreprises et de se mettre à niveau des standards internationaux régissant la création d'entreprise. Depuis son institution légale en 2004, le régime d'accès aux activités réglementées et de l'exigence opposée aux investisseurs de verser, préalablement à l'inscription au registre du commerce, des autorisations délivrées par les administrations compétentes, a généré des blocages à la réalisation de divers projets d'investissements nationaux. Ainsi, de nombreux chefs d'entreprise notamment dans le domaine des services et de la production industrielle, ont abandonné leurs projets suite aux divers obstacles. Aussi, cet amendement a pour objectif de faciliter l'accès aux activités réglementées tout en maintenant le principe de l'obligation du contrôle permanent qui sera effectué a posteriori par les secteurs concernés. **A. D.**

nique est incontournable, du fait qu'elle va fédérer les missions de chaque intervenant (notaires, impôts, CNRC et Casnos) dans une seule interface utilisée par le créateur d'entreprise. Cette mesure s'inscrit également dans le cadre de la dématérialisation des tous les aspects liés à l'activité commerciale notamment avec l'avènement du cadre légal régissant le commerce électronique. Par ailleurs, le texte prévoit de revoir les fermetures non

organisées des commerces et des permanences dans le but d'assurer un meilleur approvisionnement du marché et d'éviter des situations de manque des biens et des services durant les périodes de congés ou de fêtes légales. En effet, bien que le cas des congés et des fêtes légales et le système des permanences qui en découle ont été bien pris en charge, la situation des arrêts techniques de maintenance des unités de production

n'était pas prévue dans l'ancienne loi. Ainsi, elle a continué de générer des dysfonctionnements dans la distribution de certains produits issus notamment des minoteries et des usines de productions d'eaux minérales. A ce titre, l'article 22 a été amendé par l'introduction des arrêts techniques de maintenance des unités de production et de substituer les termes «de large consommation» par «en biens et services» pour un ciblage plus

Pétrole

L'Opep ne vise pas un certain prix

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) ne cible pas un certain prix du pétrole, a déclaré hier le ministre de l'Énergie des Emirats arabes unis, Suhail bin Mohammed al Mazroui, lors d'une manifestation à Abu Dhabi. M. Mazroui, qui occupe la présidence de l'Opep cette année, s'inquiète du niveau des investissements pétroliers en 2019 et 2020. Pour rappel, lors de la 8ème réunion du Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord de réduction de la production pétrolière des pays de l'Opep et des pays non Opep (JMMC), tenue en avril dernier à Djeddah, le ministre de l'Énergie des Emirats arabes unis avait affirmé que sa principale préoccupation était la stabilité. «Nous n'avons pas d'objectif de cours, notre objectif est la stabilité du marché», avait-il relevé. Pour sa part, le ministre saoudien de l'Énergie Khaled al-Faleh avait insisté sur le fait que l'Opep n'avait pas d'objectif de cours pour le pétrole. «Nous n'avons jamais d'objectif de cours... les prix sont déterminés par le marché», avait-il déclaré,

avant de mettre en garde contre le risque de fluctuations des prix, faisant valoir que «la volatilité est notre ennemi». Il avait, en outre, estimé que le marché avait la capacité de supporter des prix du brut plus élevés. «Je n'ai constaté aucun impact sur la demande avec les prix actuels. Dans le passé, nous avons connu des prix beaucoup plus élevés, deux fois plus qu'aujourd'hui», avait indiqué le ministre. «L'intensité énergétique (de l'économie) a comme vous le savez baissé de façon importante (...), ce qui me fait dire

que (le marché) a la capacité d'absorber des prix plus élevés», avait-il jugé. Les 14 membres de l'Opep et 10 autres producteurs de pétrole, Russie en tête, ont conclu en 2016 à Vienne un accord pour baisser le niveau de production de 1,8 million de barils par jour afin de réduire l'excédent d'offre de brut sur le marché et soutenir les prix. Cet accord qui court jusqu'à la fin 2018, a permis de réduire l'abondance de l'offre et de pousser les prix vers le haut, le baril atteignant les 70 dollars contre 30 dollars en janvier 2016.

Le brut de Brent a dépassé 77 dollars le baril la semaine dernière après le retrait de Washington d'un accord nucléaire international avec l'Iran. Vendredi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a clôturé à 77,23 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 24 cents par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de juin cédait 22 cents à 71,14 dollars une heure après son ouverture. Les cours

avaient atteint jeudi leur plus haut depuis novembre 2014, à 78 dollars pour le Brent et à 71,89 dollars pour le WTI. Malgré le recul de vendredi, les prix restaient en forte hausse sur la semaine et depuis le début du mois. «La tendance à la hausse provoquée par la sortie américaine de l'accord sur le nucléaire iranien a été confirmée par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, qui menacent de perturber la production», a commenté un analyste chez FXTM.

F. H./Agences

Sénégal

Le FMI relève une gestion «prudente» de la dette publique

L'e Fonds monétaire international (FMI) a fait savoir à Dakar, que la dette du Sénégal est gérée avec «prudence» et que le pays a enregistré des évolutions ayant contribué à une amélioration de certains indicateurs d'endettement. «Le Sénégal continue de gérer sa dette prudemment, notamment en mettant de côté le surfinancement de 1,8% du PIB à l'occasion de l'émission d'un Eurobond de 2,2 milliards de dol-

lars, pour financer le budget 2019 et pour acheter des emprunts extérieurs à coût élevés», a dit le sous-directeur au département Afrique du FMI, Michel Lazare. Le représentant du FMI qui s'exprimait lors d'un point de presse, tenu à l'issue d'une mission de revue des services du FMI au Sénégal a soutenu que des évolutions ont contribué à une amélioration de certains indicateurs d'endettement, évoquant notam-

ment une baisse de la trajectoire du ratio dette/PIB en raison de la modification de l'année de référence du PIB. «Il n'y a pas de doute sur le fait que la dette est gérée de façon active par le gouvernement sénégalais. Cela permet de remplacer la dette coûteuse plus courte pour une qui soit moins coûteuse et plus longue», a-t-il affirmé. Par ailleurs, M. Lazare a relevé que la hausse soutenue des prix mondiaux du

pétrole a un impact négatif sur le budget du Sénégal en 2018. «Alors que les prix intérieurs de l'énergie au détail sont restés stables, la hausse soutenue des prix mondiaux du pétrole a un impact négatif sur le budget en 2018», a-t-il souligné. La sixième revue de l'accord de l'instrument de soutien à la politique économique (ISPE) par le conseil d'administration du FMI est prévue pour juillet 2018. **R. E.**

Développement socio-économique dans la wilaya d'Illizi

Plusieurs projets énergétiques programmés

■ Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a annoncé, à Djanet (Illizi), la programmation de plusieurs importants projets énergétiques dans la wilaya qui contribueront à booster le développement socio-économique dans la région, et partant, créer davantage d'emplois.

Par Lyes B.

Un centre de formation d'opérateurs et de mécaniciens d'engins de travaux publics sera réalisé dans la ville d'Illizi par la Société nationale de génie civil et bâtiment (GCB), filiale de Sonatrach, qui assurera la formation, a indiqué M. Guitouni en marge d'une visite en compagnie du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, pour l'inauguration du gazoduc Illizi-Djanet. Par ailleurs et lors d'une rencontre entre les deux ministres et des représentants de la société civile et des notables, M. Guitouni a fait état également de la décision de porter la production d'électricité dans la wilaya d'Illizi à 18 mégawatts (MW) au cours de l'été 2018, outre la réalisation d'une centrale électrique de 80 mégawatts extensible à 160 MW et qui devrait entrer en service avant l'été 2023. Quant à la ville d'In Amenas, le ministre a évoqué l'augmentation de la capacité de production de 18 mégawatts, par

M'sila Raccordement de plus de 500 foyers au gaz à Ain Errich

CINQ CENT trente foyers ont été raccordés au réseau de distribution de gaz naturel dans la commune de Ain Errich, située à 170 km au sud-ouest de M'sila, a-t-on appris du directeur local de la société de distribution de l'électricité et du gaz, SDE-M'sila. L'opération d'alimentation en gaz naturel, ciblera un total de 1 100 foyers dans cette commune, a précisé Hadj Laaroussi Hocine, détaillant que ce projet financé dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, porte sur la réalisation de réseaux de transport sur un linéaire de 22 km et de distribution du gaz sur une trentaine de kilomètres. Un investissement de l'ordre de 784 millions de dinars a été mobilisé pour ce projet qui affiche 65% de taux d'avancement, a encore souligné le même responsable, expliquant les retards enregistrés dans la concrétisation de ce projets par «les arrêts répétés des entreprises pour faute de paiement». Le taux de couverture en gaz de ville dans la wilaya de M'sila qui est de plus de 70% devra atteindre les 80% après la réalisation des projets en chantier dans quelques communes de la capitale du Hodna, a-t-on conclu.

R. R.



le recours au gaz naturel avant l'été 2020 et la réalisation d'une centrale électrique de 80 MW extensible à 160 MW, et qui devrait entrer en service avant l'été 2027. A Bordj El-Haouès, M. Guitouni a affirmé que l'augmentation de tension de 5.5 kilovolts (kV) à 30 kV a permis d'assurer la stabilité dans l'approvisionnement de la région en électricité, une flexibilité dans les moyens de production et une amélioration de la qualité de service, ajoutant que les centrales électriques emploient, à elles seules, 480 travailleurs dans la wilaya d'Illizi. Afin de pallier l'insuffisance de l'électricité dans la ville de Taret, le ministre a rappelé la décision de réaliser une centrale électrique de production de 1 500 mégawatts, entrée en service en janvier dernier, ajoutant que tous ces projets entreraient dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République en matière d'énergie pour la redynamisation des wilayas du Sud. Concernant le gazoduc Illizi-Djanet, inauguré par les deux ministres en présence du DG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, et le DG de sonalgaz

, Mohamed Regab ainsi que les autorités locales de la wilaya, M. Guitouni a déclaré que ce projet est «important et utile pour la région et l'économie nationale». «Le projet du gazoduc Djanet-Illizi est important et utile pour la population de la région et pour l'économie nationale, en ce sens que le secteur de l'énergie est un levier essentiel pour le développement socio-économique et dans la contribution à la création de l'emploi à travers le renforcement du tissu des nouvelles infrastructures en vue d'améliorer le service public au profit du citoyen», a-t-il poursuivi. A ce propos, M. Guitouni a précisé que ce projet a permis la création de 1 500 postes d'emploi (70% de main-d'œuvre locale) en plus de l'approvisionnement de la ville de Djanet et des localités environnantes, dont Fadnoune, Ifni, Ihrir et Bordj El-Haouès, ce qui contribuera, a-t-il dit, à booster le développement économique dans ces zones. Soulignant l'importance capitale de ce projet qui s'inscrit, a insisté M. Guitouni, dans le cadre des actions d'envergure de développement au profit de la région à travers le raccordement de près

de 4 500 foyers à Djanet et Bordj El-Haouès dans un premier lieu puis à Ifni et Ihrir dans une seconde étape. Ce projet permettra à l'avenir de produire l'énergie électrique par le gaz naturel au lieu du gazoil, d'où une réduction des coûts de production et l'économie de grandes quantités de carburant, a ajouté le ministre. Le ministre s'est félicité de la réalisation de ce projet par des entreprises nationales, en l'occurrence le groupe pétrolier Sonatrach, la Société nationale de génie civil et bâtiment (GCB) et l'Entreprise nationale des grands travaux pétroliers (ENGTP), outre l'utilisation de canalisations de production nationale. Ce projet va entraîner dans son sillage des investissements dans divers domaines, a souligné pour sa part M. Bedoui, rappelant, dans ce contexte, que la wilaya d'Illizi s'est vu allouer 200 milliards DA dans le cadre des derniers programmes développementaux pour des réalisations infrastructurelles et stratégiques. Par ailleurs et en marge de cette visite, le groupe pétrolier Sonatrach et la Société de distribution de l'électricité et du gaz, Sonelgaz,

ont paraphé, samedi à Djanet (Illizi), une convention pour le financement et la réalisation d'un gazoduc permettant l'alimentation en gaz naturel de l'axe Reggane-Adrar-Timimoun à partir du Pôle In Salah-Adrar-Timimoun (Piat). La réalisation de ce projet, sur un linéaire de 380 km, d'un investissement public de 12,25 milliards DA, par des entreprises algériennes, vise à pallier le déficit enregistré dans l'alimentation en gaz naturel de la ville d'Adrar et des localités environnantes, ainsi que des centrales électriques d'Adrar, Kabertene, Timimoun et Zaouiet Kounta, estimé à 100 000 M³/h. A la fin, le groupe Sonatrach a signé, dans le cadre de ses activités sociales et de proximité, une série de conventions avec les associations culturelles, sportives, environnementales, éducatives et sanitaires de la wilaya d'Illizi, permettant le financement des activités de ces associations, notamment les clubs sportifs et des associations de cancerreux et de handicapés, outre le projet de réhabilitation et de rénovation de deux bibliothèques.

L. B./APS

Oran

Sept nouveaux hôtels fonctionnels cet été

Au total, sept nouveaux hôtels privés seront fonctionnels à la prochaine saison estivale à Oran, a-t-on appris du directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya. Ces infrastructures, réalisées à Oran, Ain El Turk, Arzew et Gdyl, permettront, une fois mises en service, d'offrir une capacité totale d'accueil de 836 lits et de générer 341 emplois, a indiqué Belabbès Kaim Benamar. Selon le même responsable, il est prévu l'entrée en service, avant la fin de l'année en cours, de 14 autres hôtels, implantés dans les daïras d'Oran, Ain El Turk, Arzew, Bettioua et Gdyl, avec une capacité d'ac-

cueil totale de 2 244 lits et créeront quelque 454 postes d'emploi. Le directeur local du tourisme avait rappelé qu'il était prévu l'entrée en service de 25 nouveaux hôtels privés lors de la prochaine saison estivale. Toutefois, pour des raisons techniques liées aux entreprises de bâtiment, ce nombre ne sera pas atteint et un ralentissement des travaux a été relevé. Les travaux sont actuellement en cours et seront livrés avant la fin de l'année en cours. Le responsable du secteur du tourisme a indiqué que la stratégie adoptée par son département d'ici à 2021 vise à ouvrir au moins 4 hôtels au niveau de chaque

commune de la wilaya d'Oran. Actuellement, 20 communes sur les 26 que compte la wilaya disposent d'hôtels. Il a ajouté que 171 projets d'investissement touristique sont en cours de réalisation dans la wilaya. Ils enregistrent des taux d'avancement variant entre 57 et 95%. Ces projets assureront, une fois mis en exploitation, quelque 24 395 lits et créeront 7 453 emplois directs. La wilaya d'Oran a bénéficié, l'année dernière, de 10 nouveaux hôtels. Actuellement, 168 hôtels y sont fonctionnels avec un total de 15 000 lits et assurant 3 000 emplois directs.

Hocine A.



Tunisie

Le nouveau code de procédure pénale permet de réduire la surpopulation carcérale

■ La revue du code de procédure pénale tunisien contribuera, pour la première fois, à réduire la surpopulation carcérale, a indiqué le responsable à la Direction générale des prisons et de la rééducation à Sfax.

Par Sara H.

Dhafer Ben Hamida, responsable à la Direction générale des prisons et de la rééducation, chargé du contentieux, a affirmé que la révision du code de procédure pénale va contribuer, pour la première fois, au recul de la surpopulation carcérale qui a atteint dans certains établissements pénitentiaires 200%. «Le développement du système pénal, à la faveur de ce nouveau code, aura sans nul doute, un impact positif sur le système pénitentiaire en Tunisie», a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Sfax, devant des avocats, des magistrats et des professeurs de droit. Ce système, a-t-il dit, «va consacrer le principe de rééducation des détenus dans des conditions où le droit à l'intégrité physique et morale est respecté». D'après M. Ben Hamida, le nouveau code de procédure pénale prévoit de «réduire la période de détention préventive», qui ne devrait pas dépasser «trois mois pour les délits et dix mois pour les crimes», a-t-il ajouté. La même loi prévoit également «l'annulation de l'exécution immédiate des peines pour les jugements par contumace et la mise en place d'alternatives aux peines de prison». Selon les participants à la conférence de presse, le code de procédure pénale, soumis à une réforme globale, sera bientôt prêt. Il sera remis au ministère de la Justice fin juin prochain avant d'être soumis devant l'Assemblée des représentants du peuple pour adoption.

Une carte sociale électronique gratuite pour retirer les aides sociales

Un accord de partenariat a été signé à Tunis, en vertu duquel les bénéficiaires du programme national d'aide aux familles nécessiteuses et aux revenus limités retireront leurs prestations grâce à «la carte sociale» électronique. Grâce à

cette carte sociale prépayée et accordée gratuitement (d'une validité de 5 ans), les couches démunies pourront retirer leurs prestations au niveau des distributeurs automatiques de billets (DAB) et des bureaux de poste. La carte sociale peut être retirée dans les bureaux de poste équipés de système informatique, après avoir rempli une demande et fourni une copie de la carte d'identité. Signé par le ministre des Affaires sociales et le ministre des Technologies de la communication et de l'Economie numérique, cet accord permettra aux bénéficiaires de ce programme de régler les frais d'inscription scolaires ou universitaires de leurs enfants et de payer leurs microcrédits. Ils pourront également faire des virements d'un compte postal à un compte bancaire. Le ministre des Affaires sociales, Mohamed Trabelsi, a indiqué que cette carte est de nature à renforcer la bonne gouvernance, saluant les efforts de l'équipe qui a contribué à mettre en place ce projet. Pour le ministre des Technologies de la communication et de l'Economie numérique, Anouar Maaroufi, cet accord ne manquera pas d'améliorer davantage les services administratifs.

Un nouveau barrage inauguré à Sejnane

Le barrage «Lasaad Ben Osmane», édifié à Elharka dans la délégation de Sejnane (Bizerte) en Tunisie, a été inauguré par le Chef du gouvernement tunisien Youssef Chahed, à l'occasion de la commémoration de l'évacuation agricole et la célébration de la fête de l'agriculture. Ce barrage, dont la capacité atteint 30 millions mètres cubes, permettra de mobiliser régulièrement 22 millions m³ d'eau par an. Sa réalisation, moyennant de 61 millions de dinars (MD), s'inscrit dans le cadre de la stratégie décennale de mobilisation des ressources hydrauliques et du renforcement des réserves en eau, rapporte l'agence TAP. La Tunisie a réalisé



depuis l'indépendance de grands succès dans le domaine agricole, notamment en ce qui concerne la mobilisation des ressources hydrauliques, a affirmé M. Chahed, précisant, à la presse, que ce barrage qui est le 40^e, contribue au transfert de l'excédent en eaux du Nord vers le Centre et les régions intérieures et permettra de faire face à la

hausse de la consommation pendant la haute saison estivale. Le gouvernement a mis en place une stratégie à l'horizon 2050 pour mobiliser les ressources à travers des moyens divers, dont des projets de dessalement de l'eau de mer, lancés à Sfax, Zarat et El Jrisa. Il a souligné que l'alimentation en eau pendant l'été 2018 sera meilleure que la sai-

son précédente, en dépit du manque d'eau dans les barages des régions intérieures et du Centre du pays. Il a ajouté que le gouvernement œuvre à ce que ces projets d'approvisionnement en eau créent des sources de revenu et des zones agricoles dans la région. **S. H./APS**

Décolonisation

Le Maroc essuie un cuisant échec au séminaire du Comité des 24 à Grenade

Le Maroc vient d'essuyer un nouvel échec au sein du Comité spécial de décolonisation de l'ONU, dit Comité des 24, qui vient de conclure les travaux de son séminaire annuel de décolonisation à Grenade, dans les Caraïbes. Malgré une mobilisation inégalée de son appareil diplomatique et une débauche de moyens considérables dans tous les pays de la région, le Maroc n'a pas réussi à donner un cachet reconnu à la participation des soi-disant élus locaux de Dakhla et de Laâyoune, villes occupées du Sahara occidental. La réponse des membres du Comité qui ont participé au séminaire a été sans équivoque : le Front Polisario est et demeure, comme le dictent les résolutions de l'Assemblée générale, le seul représentant légitime du Sahara occidental, territoire non-autonome inscrit sur la liste du Comité en charge de la décolonisation. Dès l'ouverture des travaux du séminaire, nombre de pays membres et participants ont exigé du président du Comité, l'ambassadeur d'Antigua et Barbuda, de définir la qualité de

la présence des deux personnes en question à cette rencontre. Le président du Comité a fini par admettre publiquement que les «deux individus» sont présents en qualité d'«invités personnels». Ce n'est donc pas au titre de représentants du peuple du Sahara occidental ni en une quelconque présumée qualité de représentant élu que ces «deux individus», selon les propres termes du président du Comité, ont été admis à ce séminaire. Et pour lever toute équivoque, aucun des deux individus en question n'a pu prendre place aux côtés des représentants des territoires non-autonomes, lieux réservés aux seuls représentants reconnus des 17 territoires non autonomes. Et c'est bien la délégation du Front Polisario, conduite par le brillant diplomate sahraoui, le docteur Sidi Omar, qui a pris part à ce séminaire en tant que seul et unique représentant légitime du peuple sahraoui. La présentation du docteur Sidi Omar a capté l'attention de l'ensemble des participants qui lui ont demandé d'informer le Comité de décolonisation

des développements concernant la question du Sahara occidental, de l'organisation du référendum d'autodétermination, de la dernière résolution du Conseil de sécurité et même des actions que le Front Polisario estimerait opportun d'entreprendre par le Comité. N'ayant pas atteint les objectifs qu'elle croyait pouvoir obtenir, la très nombreuse délégation marocaine a tenté en vain de consigner la participation de ces individus dans les documents du séminaire, comme «élus locaux de Dakhla et de Laâyoune», villes sahraouies occupées. Les membres du Comité, malgré la forte mobilisation des alliés du Maroc, ont décidé d'établir un rapport de séminaire très court et de rejeter les noms de tous les intervenants sur toutes les questions inscrites à l'ordre du jour dans le seul but d'éviter que le nom de l'un des deux individus, ayant lu une déclaration à l'invitation personnelle du président, ne figure dans le rapport officiel du séminaire.

Farid L.

Libye

73 migrants africains secourus par l'Aquarius

QUELQUE 73 migrants, dont trois enfants, ont été secourus hier au large de la Libye par l'Aquarius, navire affrété par SOS Méditerranée et Médecins sans frontières (MSF), selon une photographie de l'AFP se trouvant à bord. Parmi les personnes secourues figuraient 12 femmes, 9 adolescents et 3 enfants. 37 sont Algériens, les autres étant presque tous originaires d'Afrique subsaharienne. Par ailleurs, l'ONG allemande Seefuchs ont annoncé avoir récupéré 19 personnes qui sont en route pour le port sicilien de Trapani où elles seront débarquées. Selon un tweet de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), les gardes-côtes libyens ont quant à eux récupéré 241 personnes reconduites en Libye, ce qui porte leur total à 6 400 cette année. **R. M.**



Attaque au couteau à Paris

L'assaillant né en Tchétchénie et fiché S, ses parents en garde à vue

■ L'attaque au couteau à Paris, revendiquée par le groupe État islamique, et qui a coûté la vie samedi soir à un passant, a été perpétrée par un Français de 20 ans né en Tchétchénie et qui était fiché S, et dont les parents ont été placés hier en garde à vue.

Par Rosa C.

Le jeune homme, abattu par les policiers juste après l'attaque, «est un Français né en Tchétchénie» en novembre 1997. «Son père et sa mère ont été placés en garde à vue hier matin», a déclaré à l'AFP une source judiciaire. La Tchétchénie est une république musulmane russe du Caucase, théâtre de deux guerres dans les années 1990 et 2000. Selon l'agence de presse publique russe Ria Novosti, l'ambassade de Russie en France a demandé aux autorités françaises des «informations sur la nationalité de l'assaillant». S'il n'avait pas d'antécédent judiciaire, le jeune homme était en revanche fiché S (pour «sûreté de l'État»), et donc connu des services de police, ont indiqué des sources proches de l'enquête, sans en préciser les motifs.

Un passant français, âgé de 29 ans, a été tué et quatre personnes blessées par cet homme armé d'un couteau qui a crié «Allah Akbar», selon deux témoins. Les blessés sont hors de danger, a annoncé dans la nuit le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, qui hier matin, a présidé une réunion d'état-major au ministère de l'Intérieur.

Le groupe jihadiste État islamique (EI), qui a frappé plusieurs fois la France depuis 2015, a rapidement revendiqué l'attaque. «L'auteur de cette attaque au couteau à Paris est un soldat de l'État islamique», a déclaré une «source sécuritaire» à Amaq, l'organe de propagande de l'EI.

«La France paye une nouvelle fois le prix du sang mais ne cède pas un pouce aux ennemis de la liberté», a réagi le président Emmanuel Macron sur Twitter. Le Premier ministre, Edouard Philippe, a salué «l'exceptionnel

le réactif des forces de police», dont l'intervention en quelques minutes a permis d'éviter «un bilan plus lourd».

L'agression a eu lieu peu avant 21h00 dans le 11^e arrondissement, en plein cœur de Paris, près de l'Opéra, un quartier touristique de bars, restaurants et théâtres. «A ce stade et sur la foi d'une part de témoignages faisant état du fait que l'agresseur a crié "Allah Akbar" en attaquant les passants au couteau», et «compte tenu du mode opératoire, nous avons saisi la section antiterroriste du parquet de Paris», a déclaré le procureur de la République François Molins.

Voyant les policiers arriver à sa hauteur rue Monsigny, l'agresseur s'est dirigé vers eux et les a menacés en criant : «Tire, tire, je vais te planter», selon des sources policières. Un agent a alors fait usage d'un pistolet à impulsion électrique pour maîtriser l'assaillant. Puis un deuxième fonctionnaire lui a tiré dessus à deux reprises, le blessant mortellement. Un Luxembourgeois de 34 ans, blessé au dos selon des sources policières, a été transporté en «urgence absolue» à l'hôpital parisien Georges-Pompidou. Une femme de 54 ans a aussi été grièvement blessée. Une femme de 26 ans et un homme de 31 ans l'ont été plus légèrement. «La personne la plus



Ph. > D. R.

grièvement blessée (...) va mieux», elle «a été opérée et donc aujourd'hui elle est sauvée», s'est réjoui dans la nuit Gérard Collomb, qui s'est rendu à son chevet. «Deux de ses amis sont dans un autre hôpital, ils sont totalement hors de danger. Une quatrième personne qui avait été blessée est aussi hors de danger», a-t-il ajouté. Près de l'Opéra, les témoins ont raconté la panique qui a saisi ceux qui passaient la soirée dans le quartier. «On a entendu deux coups de feu, on ne savait pas ce que c'était, on a vu des gens partir en courant et on est partis en courant aussi», a dit Sébastien, qui se trouvait à la terrasse bondée

d'un café avec deux amis. La grande mosquée de Paris a déploré «une attaque lâche et barbare qui ne peut se réclamer d'aucune religion et que nous condamnons fermement».

Cette attaque, qui porte à 246 le nombre de victimes tuées dans des attentats sur le sol français depuis 2015, intervient alors que la France vit sous une constante menace terroriste.

La France fait partie de la coalition militaire internationale intervenant en Syrie et Irak contre l'EI. Dans sa revendication, l'EI affirme que l'assaillant de Paris a agi «en représailles envers les États de la coalition».

R. C.



Points chauds

Dégâts

Par Fouzia Mahmoudi

Samedi soir Paris était touché par un nouvel attentat, au couteau cette fois-ci, dont le nombre de victimes était heureusement très loin des dernières attaques terroristes ayant frappé la capitale. Et si les dégâts sont limités, les conséquences d'un tel geste rappelle que la France reste une cible privilégiée pour les terroristes qui continuent à chercher le bon moment pour frapper. Comme l'on s'en doute, les réactions de la part des politiques, en particulier de droite et d'extrême-droite, ne se sont pas faites attendre. Les Républicains, Debout la France et le Front national ont ainsi demandé au gouvernement des «actes» et non plus des «commentaires» pour éviter de nouvelles attaques comme celle perpétrée samedi soir au cœur de Paris. Laurent Wauquiez, président de LR, a notamment tweeté : «Une fois encore, la barbarie islamiste fait couler le sang dans notre pays. Dans la guerre contre le terrorisme, les mots ne suffisent pas, il faut des actes». «Maintenant, nous attendons une information essentielle. Par quelle filière ce terroriste islamiste et sa famille sont-ils présents sur notre territoire ?», a interrogé pour sa part sur Twitter hier matin la présidente du FN, Marine Le Pen. Cette dernière réagissait au fait que l'assaillant, qui a tué samedi soir dans le 2^e arrondissement une personne et en a blessé quatre autres avant d'être abattu par la police, était né en Tchétchénie et fiché S pour radicalisation. Samedi soir, Marine Le Pen avait déjà apporté son «soutien à nos forces de l'ordre qui ont neutralisé un assaillant islamiste à Paris». «Le peuple français ne se contentera plus de commentaires. Ce sont des actes qui sont attendus», avait-elle asséné. Le président des Hauts-de-France, Xavier Bertrand, ancien membre de LR, a toutefois relevé que le «risque zéro n'existe pas». «Ce n'est jamais facile, celui qui dit avec moi ça se passerait mieux est un menteur». Mais il attend d'Emmanuel Macron une «réponse forte», a-t-il expliqué. «J'ai envie de savoir si des propositions peuvent être entendues», a-t-il ajouté, évoquant la «consultation de sites djihadistes». «Les attentats sont imprévisibles, mais nous ne pouvons pas accepter l'inaction de l'État !», s'est emporté dans un communiqué le président de Debout la France, Nicolas Dupont-Aignan. «Où est la task force de Monsieur Macron ? Où est la loi antiterroriste ? Où sont les actes derrière la communication du gouvernement ?», a-t-il fait valoir. L'ancien allié de Marine Le Pen a demandé le rétablissement de l'état d'urgence et plusieurs mesures comme l'expulsion des fichés S étrangers, le contrôle aux frontières ou encore des fermetures de mosquées où serait «prêchée la haine». Reste à voir si Macron cédera à la pression de ses opposants politiques et annoncera de nouvelles mesures antiterroristes, ou s'il estimera que les mesures déjà mises en place sont assez efficaces et que les attentats, qui ne sont pas empêchés par les services de renseignement, sont inévitables. **F. M.**

Indonésie

11 morts dans des attaques suicide commises contre des églises

Au moins 11 personnes ont été tuées et 41 blessées hier dans des attentats suicide contre des églises en Indonésie, revendiqués par le groupe État islamique et impliquant six membres d'une même famille dont deux enfants. L'archipel d'Asie du sud-est, le pays musulman le plus peuplé du monde, est en état d'alerte depuis une série d'attentats perpétrés ces dernières années - dont certains par le groupe jihadiste État islamique (EI) - et ses minorités religieuses font face à une intolérance grandissante. Hier, des attaques ont visé vers 07h30 (00h30 GMT) trois églises à Surabaya, deuxième ville d'Indonésie située dans l'est de l'île de Java, faisant onze morts et 41 blessés selon la police. Selon l'organe de propagande du groupe EI, l'agence Amaq, «trois attaques kamikazes» ont fait des morts et des blessés «parmi les gardiens des églises et des chrétiens dans la ville de Surabaya». Une famille de six personnes, dont deux petites filles, est responsable des attaques, a annoncé le chef de la police nationale, Tito Karnavian. La famille, comprenant la mère et

le père ainsi que deux fillettes de 9 et 12 ans et deux fils de 16 et 18 ans, était liée au mouvement radical Jamaah Ansharut Daulah, un groupe qui soutient l'EI, a-t-il ajouté. «Nous devons nous unir contre le terrorisme», a réagi le président indonésien, Joko Widodo. Des témoins interrogés par des télévisions avaient affirmé qu'un des attentats avait été commis par une femme voilée accompagnée de deux enfants. La télévision a également diffusé des images d'une personne conduisant sa moto à proximité d'une église avant qu'une explosion ne se produise. D'autres images montraient un véhicule en feu d'où s'élevait une colonne de fumée noire ainsi qu'un corps gisant devant une porte de l'église catholique Santa Maria à Surabaya. «J'étais effrayé. Beaucoup de gens criaient», a raconté à l'AFP Roman, un homme de 23 ans témoin de l'explosion à cette église. Des démineurs ont par ailleurs désamorcé deux bombes à la Gereja Pantekosta Pusat Surabaya (Eglise pentecôtiste du centre de Surabaya), où a eu lieu l'un des attentats. La troisième église

visée est l'église Kristen Indonesia Diponegoro. Ces attaques surviennent quelques jours après que cinq policiers et un détenu ont été tués au cours d'affrontements dans une prison de haute sécurité en banlieue de Jakarta. L'EI avait revendiqué les faits mais la police indonésienne avait écarté l'implication de ce groupe. La police a indiqué hier que quatre membres présumés du Jamaah Ansharut Daulah avaient été tués dans des opérations liées à l'émeute dans la prison. L'intolérance religieuse a augmenté ces dernières années en Indonésie, pays de 260 millions d'habitants dont près de 90% sont de confession musulmane, mais qui compte aussi des minorités comme les chrétiens, hindous et bouddhistes. D'autres attaques visant des églises se sont produites ces dernières années à travers le pays. En février, la police était parvenue à neutraliser un homme armé d'une épée qui avait attaqué en pleine messe une église à Sleman, sur l'île de Java, blessant quatre personnes dont un prêtre.



Théâtre de rue à Oran

La pièce «El Harraz» bien accueillie par le public

■ La pièce théâtrale «El Harraz» a été présentée, samedi à hai Sidi El Houari, dans le cadre d'une sortie organisée par l'association culturelle Santé Sidi El Houari. Il s'agit d'une expérience «prometteuse» dans le théâtre de rue, un genre encore nouveau en Algérie, selon le directeur du théâtre régional d'Oran, Mourad Senouci.

Par Abia Selles

Le théâtre régional d'Oran «Abdelakder-Alloula» s'impose encore une fois, offrant aux amoureux de cet art une représentation théâtrale nouvelle pour le public algérien. Il s'agit de la toute dernière production «El Harraz» qui se veut une expérience «prometteuse» dans un genre encore nouveau en Algérie, à savoir le théâtre de rue, a souligné samedi le directeur du TRO.

Interrogé en marge d'une présentation de cette pièce donnée samedi à hai Sidi El Houari, dans le cadre d'une sortie organisée par l'association culturelle Santé Sidi El Houari (SDH) aux monuments de ce quartier historique, Mourad Senouci a qualifié de «prometteuse» cette expérience, affirmant que le TRO compte

aller jusqu'à dix présentations au courant de l'été prochain.

«Les retours sont très positifs et le public a très bien accueilli ce nouveau genre», a-t-il noté, ajoutant que l'objectif est de «sortir le théâtre dans la rue, à la rencontre du public». «Il s'agit d'occuper l'espace public avec des activités culturelles d'une part, et d'attirer petit à petit une catégorie du public, qui n'a pas eu l'opportunité de découvrir le quatrième art», a-t-il encore déclaré.

La générale de cette pièce d'une trentaine de minutes a eu lieu en mars dernier et deux représentations ont été données lors d'événements organisés par des associations culturelles, comme la grande randonnée du 1^{er} mai organisée par l'association «Bel Horizon», qui a permis aux jeunes comédiens qui se



sont joints à cette aventure de jouer devant un public de plus

de 2 000 personnes, a rappelé M. Senouci. Ecrite et mise en

scène par la jeune comédienne Lila Touchi, cette pièce replonge les spectateurs dans le conte mythique de la belle Aouicha, séquestrée par un mage. L'histoire et la pièce existent déjà et l'effort a été fait surtout pour l'adaptation du texte par rapport à un nouveau décor, la rue en l'occurrence, a-t-il encore souligné. Suite à la réussite de cette première expérience dans le genre de théâtre de rue, deux associations théâtrales ont présenté des propositions de même genre, a fait savoir le responsable, ajoutant que le TRO compte encourager ces initiatives et continuer à sortir le théâtre dans la rue. A. S.

Béjaïa

Les habitants de Cap Aokas construisent un théâtre

À Cap Aokas, les habitants d'un village ont pris en main leur commune et construit un théâtre en plein air en quelques mois seulement.

Le théâtre de verdure Bouteghwa existe aujourd'hui uniquement grâce à l'effort collectif des habitants et membres de l'association «Tadukil» d'Aït Aïssa, qui n'attendent rien pour faire avancer les choses dans

leur lieu d'habitation tant chéri.

Bouteghwa était un simple terrain de jeu pour les anciennes générations qui se voyaient même défendues d'y jouer par leurs parents à l'époque. Devenu un lieu culte et plein de souvenirs d'enfance pour ces hommes et femmes, ils ont décidé, ensemble, de le transformer en un lieu de partage culturel, de divertissement et une perpétuel-

le source de joie pour ses habitants : un théâtre. C'est alors que ce projet d'aménagement a vu le jour, avec une population qui y a mis du sien, que ce soit financièrement ou physiquement.

En quatre mois seulement, Cap Aokas se retrouve enrichi avec un nouvel endroit culturel, un théâtre d'un style antique d'une capacité de sept cents places et qui a accueilli son pre-

mier spectacle le week-end passé. Les habitants de la région entière sont venus assister à cette soirée pour célébrer cet exploit qui représente leur amour pour leur village.

Il symbolise également parfaitement la beauté de l'effort collectif pour faire rayonner la culture, malgré les moyens et le soutien plus que limités de l'Etat.

M. K.

Grand Prix international Reine Elisabeth

L'allemand Samuel Hasselhorn remporte le prix

Le jeune baryton allemand Samuel Hasselhorn a remporté, samedi à Bruxelles, le Grand Prix international Reine Elisabeth, un des plus prestigieux concours musicaux au monde, consacré cette année au chant, ont annoncé les organisa-

teurs. Déjà distingué sur les grandes scènes internationales, spécialiste du lied, Samuel Hasselhorn, né à Göttingen (Basse-Saxe) en 1990, est diplômé de la Musik Hochschule de Hanovre et du Conservatoire national de Paris. En finale, il

avait choisi d'interpréter «Des Knabenwunderhorn» de Mahler, «Elias» de Mendelssohn et un extrait de «Don Carlos» de Verdi.

Pour un jeune musicien de 27 ans, un titre de lauréat du concours Reine Elisabeth est souvent un formidable tremplin

pour une carrière internationale de soliste.

Selon les règles de la compétition, six lauréats seulement sont classés parmi les douze finalistes.

Le deuxième prix a été décerné à la mezzo-soprano française Eva Zaïcik, 30 ans, révélation lyrique aux Victoires de la musique classique en France. Le troisième prix est revenu au Chinois Ao Li, une basse, âgé de 30 ans, et le quatrième à la soprano espagnole Rocio Pérez (27 ans). La Française Héloïse Mas, 30 ans, a obtenu le 5^e prix, devant la soprano franco-belge Marianne Croux (27 ans).

Pour la finale, qui s'est déroulée du 10 au 12 mai au Palais des Beaux-Arts (Bozar) de Bruxelles, en présence de la reine des Belges Mathilde, les candidats étaient accompagnés par l'Orchestre symphonique du Théâtre de la Monnaie, dirigé par son chef français Alain Altinoglu. Les épreuves de qualification avaient débuté le 1^{er} mai.

R. C.

Cannes 2018

Projection de «Gueule d'ange» de Vanessa Filho

«GUEULE D'ANGE», le premier long métrage de Vanessa Filho, est présenté dans la sélection «Un certain regard». Récit de l'autodestruction d'une femme minée par l'alcool, qui entraîne avec elle sa fille de huit ans, le film est porté avec maestria par Marion Cotillard, et par la toute jeune Aylina Aksoy-Etaix. C'est l'un des premiers plans du film : une femme s'apprête à célébrer son mariage. Dans une pièce attenante à la salle des fêtes, elle attend, sa fille à ses côtés. Agitée, très imbibée d'alcool, titubante déjà. En quittant la pièce pour rejoindre son futur mari, elle rabat la porte en coïncant entre celle-ci et le mur, sa fille qui ainsi disparaît de l'écran. «Gueule d'ange» – c'est le petit nom que sa mère lui a donnée – ne réapparaîtra que plus tard, dans la fête, pour assister non pas à la célébration du mariage, mais à l'effritement instantané de celui-ci, le énième de Marlène. Tout, ou presque, est dit dans cette scène : la fragilité d'une femme, détruite par l'alcool, et son irresponsabilité face à sa fille, abandonnée à elle-même ou à qui veut bien s'en occuper. «Gueule d'ange», premier long métrage de Vanessa Filho, est présenté au Festival de Cannes dans la sélection «Un certain regard». C'est le récit d'une double descente aux enfers, celle d'une mère (Marion Cotillard) et celle de sa fille (la toute jeune Aylina Aksoy-Etaix) dans son sillage. Il est construit en deux parties, privilégiant le récit de la mère et des relations mère-fille, dans la première, pour se consacrer à la déchéance de sa fille dans la deuxième partie. Point de bascule entre ces deux pans, le cri d'alarme d'Elie. A l'école, elle susurre à sa camarade : «Ma mère, elle est morte». Ce n'est pas une phrase échappatoire, comme dans «Les 400 coups» de Truffaut, c'est un constat, presque une vérité : sa mère a disparu de son existence. Une nuit, après une rencontre en boîte de nuit, Marlène décide de partir, livrant sa fille à elle-même. R. I.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Musée des beaux-arts d'Alger

Jusqu'au 15 mai :

Les œuvres de quatre artistes peintres turcs exposées sous le thème «L'amitié par les couleurs».

Galerie Seen-Art

(Delybrahim, Alger)

Jusqu'au 17 mai :

Exposition «Hors Cases» des artistes El Meya, Bardi et l'Homme jaune.

Galerie d'Art Dar-El-Kenz (Chéraga, Alger)

Jusqu'au 17 mai :

Exposition «Arc-en-ciel et bleu de Chine» de Souhila Belbahar.

Galerie Essou'Art

Jusqu'au 24 mai :

Exposition «Pacte avec la lumière» de Djahida Houadef.

Galerie d'Arts Aïcha-Haddad (84, rue Didouche Mourad, Alger)

Jusqu'au 19 mai :

Exposition de peinture de l'artiste Nabila Berdjane.

Galerie du centre culturel

Mustapha-Kateb

Jusqu'au 16 mai :

Exposition de peinture de Mourad Foughali.



Coup-franc direct

Des gestes et des enseignements !

Par Mahfoud M.

Alors que certains pensaient que tout était perdu et que notre football avait touché le fond avec des pratiques moyen-âgeuses, des gestes faits par de simples supporteurs et d'autres joueurs ont redonné espoir pour un avenir meilleur, même s'ils gagneraient à être généralisés dans d'autres enceintes où le chauvinisme a pris le dessus et où l'enjeu l'emporte sur le fair-play. Ainsi, les supporteurs de la JS Kabylie ont donné une véritable leçon sportive aux autres fans, applaudissant les joueurs usmistes qui s'apprêtaient à sortir des environs du stade du 1^{er}-Novembre à bord de leur bus. Dressés devant le portail du stade, des centaines de supporteurs ont tenu à saluer les Rouge et Noir, même s'ils ont eu des sueurs froides sachant que le match a été serré. A Skikda, les joueurs de la JSMS ont formé une haie d'honneur à leurs homologues du MOB, sacrés champions de la Ligue II ; ce qui prouve que les gars de la Rusikada ne sont pas aussi mauvais gagners que l'on pensait. Ces exemples méritent vraiment qu'on s'y attarde, puisque tout n'est pas aussi noir qu'on l'on pensait. A contrario, ce qui s'est passé à Aïn Milila est honteux avec le bus du CA Bordj Bou Arréridj qui a été caillassé, même si certains veulent faire croire que les Bordjiens ont été aussi violents à l'aller.

M. M.

Cirta fête ses champions

LA VILLE de Constantine était parcourue d'une ambiance de liesse particulière samedi après-midi, à l'issue de la victoire du CS Constantine (1-2) sur la pelouse de l'USM Blida, qui entérine le titre de champion d'Algérie 2017-2018 pour les Vert et Noir. Une explosion de joie d'un public déjà en fusion s'est emparée de la ville, parée de vert et noir depuis quelques jours dans l'attente de ce fameux point qui permettrait au CSC d'officialiser son sacre et de fermer une parenthèse longue de 21 ans durant lesquels le club phare de l'antique Cirta n'avait plus goûté à la joie de porter la couronne de champion d'Algérie. Dès le coup de sifflet final du match disputé au stade des Frères Brakni de Blida, pour le compte de la 29^e journée du championnat de football, les supporteurs, principalement ceux qui avaient l'oreille scotchée à leur poste radio tout au long de la rencontre, se sont répandus dans les rues de la ville après le match, reprenant en chœur des chants à la gloire des artisans du titre. Une marée humaine s'est ainsi formée au fil des minutes où plusieurs milliers de supporteurs vêtus du maillot de leur équipe fétiche ont laissé libre cours à leur joie, fêtant la victoire avec des salves de klaxon et des feux d'artifice. Contrairement aux explosions de joie vécues lors des précé-

dentes victoires du CSC, cette fois, les scènes de liesse ne se sont pas seulement concentrées au centre-ville et devant le parvis de la maison de la culture Mohamed-Laid-Al Khalifa, habituels lieux de rencontre des Sanafir. Le «tsunami» vert et noir a en effet déferlé, samedi soir, sur toute la ville, de Djebel Ouahch à Boussouf en passant par la commune d'El Khroub et la nouvelle ville Ali-Mendjeli. A pied, en voiture, à moto, à bord de camions, les supporteurs ont sillonné (et sillonnent toujours) les rues de la ville pour saluer le parcours du CSC. Un parcours pour le moins remarquable pour une équipe qui aura pourtant renouvelé, en début de saison, la moitié de son effectif et qui en l'espace d'un an est passé de la lutte acharnée pour le maintien au fauteuil de champion. «C'est le plus beau jour de ma vie», confie à l'APS Tarek, un «meneur» de la fête au boulevard de l'ALN, à la ville Ali-Mendjeli, où une banderole géante, vert et noir, est déployée sur la façade d'un immeuble en signe d'encouragement aux Sanafir. «Ce titre, on l'a tellement attendu», lance Amine. «Il était grand temps que le CSC renoue avec la victoire et les titres», lance-t-il encore.

Handball - Excellence messieurs

Le GS Pétroliers décrochent le titre

LE GS PÉTROLIERS a été sacré champion d'Algérie de handball (messieurs) de la saison 2017-2018, suite à sa victoire sur le CRBB Arréridj 23-22 (mi-temps : 11-11) lors du troisième et dernier tournoi play-off de la compétition, clôturé samedi à Tichy (Béjaïa). A l'issue de ce tournoi, le GSP totalise 14 points (7 victoires en 7 matches), devançant de 4 unités le CRBBA (10 pts). Les Pétroliers conser-

vent ainsi leur couronne pour la 3^e année consécutive. C'est le 29^e titre du GS Pétroliers dont 21 décrochés par l'ex-MC Alger (de 1982 à 2008) et le 8^e depuis sa nouvelle appellation en 2009. En revanche, le CRBBA échoue pour la deuxième année de suite dans la dernière ligne droite, après avoir laissé échapper le titre l'année écoulée lors de l'avant-dernière journée en perdant à domicile devant le GSP.

Ligue 1 Mobilis (29^e journée) Le CSC remporte le deuxième titre de son histoire

■ Le CS Constantine a assuré samedi son titre de champion d'Algérie pour la saison 2017/2018, après sa victoire (2-1) chez l'USM Blida pour le compte de la 29^e et avant-dernière journée de Ligue 1 Mobilis, au moment où la lutte reste acharnée pour le maintien et pour la dernière place qualificative pour la Ligue des Champions d'Afrique.



Les Sanafir ont eu le dernier mot

Par Mahfoud M.

Un précieux succès, dont Lamri fut un des plus grands artisans, car auteur d'un doublé aux 54' et 90'+1, permettant au vieux club constantinois de conserver ses cinq points d'avance sur la JS Saoura, alors qu'il ne reste plus qu'une seule journée du championnat. Les choses avaient pourtant mal commencé pour les Sanafir, car c'est l'USMB qui avait ouvert le score par Aïssa El Bey (32'), et il a fallu attendre pratiquement la dernière demi-heure de la rencontre pour voir le CSC renverser la vapeur et assurer ainsi le deuxième titre à son palmarès, après celui de 1997. Derrière le CSC, la lutte continue d'être féroce pour la deuxième place, qualificative pour la prochaine édition de la Ligue des Champions, surtout après le faux pas du NA Hussein Dey, qui a coïncidé avec la victoire de son concurrent direct, la JS Saoura. En effet, les Sang et Or ont été tenus en échec par le CR Belouizdad (0-0), alors que la JSS l'a remporté sur le fil face au MC Oran, grâce à un penalty de Bourdim (90'). Les deux clubs étaient jusque-là ex aequo à la deuxième place, mais avec ce nouveau rebondissement c'est la JSS qui prend une certaine option, avec deux longueurs d'avance sur le Nasria, alors qu'il ne reste plus qu'une seule journée. Autant dire que la

30^e et dernière journée sera déterminante pour ces deux clubs, qui l'un comme l'autre espèrent se consoler avec une participation à la prochaine édition de Ligue des Champions. La JSS affrontera le MC Alger et le NAHD se rendra à Médéa. Dans le bas du tableau, la lutte pour éviter la relégation en Ligue 2 est acharnée et indécise entre trois clubs : le DRBT, l'OM et l'USB. Le DRB Tadjenanet, difficile vainqueur de l'ES Sétif (3-2), aura besoin d'un point face au CR Belouizdad lors de la dernière journée pour conserver sa place parmi l'élite. De son côté, l'US Biskra, un de ses concurrents directs pour le maintien, a ramené un précieux point de son déplacement chez l'USM Bel-Abbès (0-0) et reste toujours en vie. Mais les hommes de Laknaoui sont condamnés à gagner face l'USM El Harrach tout en espérant un faux pas de l'O. Médéa qui accueillera de son côté une équipe du NA Hussein-dey toujours en course pour la deuxième place. L'OM a essuyé une cuisante défaite face au Paradou AC (5-0), sur un doublé de Benayad aux 18' et 23', au moment où les trois autres buts

ont été inscrits respectivement par Messibah (58'), Bouzok (68') et Loucif (72'). Une belle victoire qui propulse le club paciste seul à la 7^e place du classement général, avec 41 unités, soit juste devant l'Entente de Sétif, ayant reculé à la 8^e place après sa défaite chez le DRB Tadjenanet. Vendredi, en ouverture de cette 29^e journée, c'est la JS Kabylie qui a réussi la meilleure affaire, en assurant officiellement son maintien parmi l'élite, suite à sa victoire contre l'USM Alger (3-2). Malgré cette performance, l'entraîneur en chef de la JSK, Youcef Bouzidi, a annoncé sa démission. Ce sont donc ses adjoints, notamment Mourad Karouf, qui dirigeront l'équipe lors de la 30^e et dernière journée. Pour sa part, l'USM Alger s'est consolée avec la performance personnelle de son maître-atteinteur Oussama Darfalou, auteur d'un doublé aux 79' et 89', et grâce auquel il prend seul la tête du classement des meilleurs buteurs, avec 18 réalisations, soit deux de mieux que le buteur Constantinois Mohamed Amin Abid, resté muet samedi chez l'USM Blida.

M. M.

Résultats et classement :

USMH- MCA	2-0
JSK -USMA	3-2
JSS- MCO	1-0
USMB- CSC	1-2
PAC-OM	5-0
NAHD- CRB	0-0
DRBT-ESS	3-2
USMBA- USB	0-0

Pts	J
1). CS Constantine	56 29
2). JS Saoura	51 29
3). NA Hussein Dey	49 29
4). MC Alger	44 29
5). USM Alger	42 29
-). MC Oran	42 29
7). Paradou AC	41 29
8). ES Sétif	39 29
9). JS Kabylie	36 29
-). USM Bel-Abbès	36 29
-). CR Belouizdad	36 29
12). DRB Tadjenanet	34 29
13). O. Médéa	33 29
14). US Biskra	31 29
15). USM El Harrach	28 29
16). USM Blida	20 29

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oran, Relizane et Tlemcen

Arrestation de 12 narcotrafiquants

DOUZE narcotrafiquants ont été arrêtés samedi dans des opérations distinctes des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) à Oran, Relizane et Tlemcen, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «*Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, le 12 mai 2018, lors d'opérations distinctes menées à Oran, Relizane et Tlemcen, douze narcotrafiquants et saisi 32 kilogrammes de kif traité et 7 véhicules touristiques*», précise la même source. Dans le même contexte, des détachements de l'ANP «*ont saisi, à Ouargla et Ghardaïa, 533 comprimés psychotropes, 6,7 quintaux de tabac et 561 600 unités de produits pyrotechniques, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont saisi 8,4 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande, ainsi que divers outils d'orpaillage à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam*».

Farid C.

Equipe libyenne de football

L'Algérien Adel Amrouche nouveau sélectionneur

LE TECHNICIEN algérien Adel Amrouche (50 ans) a été nommé à la tête de l'équipe libyenne de football en remplacement de Libyen Omar El Mirimi, ont rapporté dimanche des médias locaux. Il s'agit de la troisième sélection africaine entraînée par Amrouche après le Burundi (2007-2012) et le Kenya (2013-2014). Aves les «Harambee Stars», il avait remporté la Coupe Cecafo (le Conseil des Associations de football d'Afrique de l'Est et Centrale). Il reste sur une courte

expérience avec l'USM Alger qu'il avait quittée avant même le coup d'envoi de la saison 2016-2017. Adel Amrouche aura la mission de mener les «Chevaliers de la Méditerranée» à la prochaine Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 au Cameroun. Logée dans le groupe E des qualifications, la Libye s'est imposée largement en ouverture face aux Seychelles (5-1) en juin 2017. Dans l'autre match de cette poule, le Nigeria s'est incliné à domicile face à l'Afrique du Sud (0-2).

Racim S.

Tizi-Ouzou

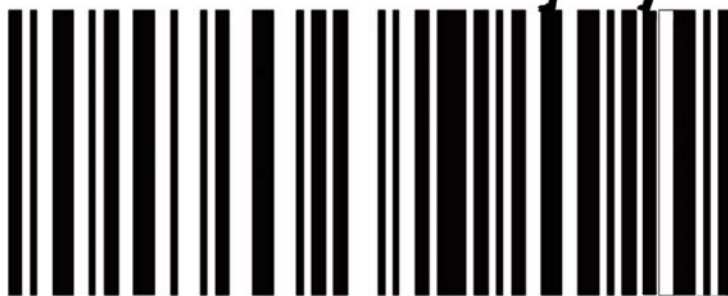
Distribution de 923 logements publics locatifs à Oued-Fali

UN TOTAL de 923 logements publics locatifs a été distribué dimanche à Oued-Fali, dans la commune de Tizi-Ouzou, lors d'une cérémonie présidée par le wali, Mohamed Bouderbali. La cérémonie, qui s'est déroulée en présence de l'ensemble des autorités locales, a été l'occasion pour le wali de rappeler l'engagement de l'Etat à achever l'ensemble des programmes déjà lancés. «*Les moyens budgétaires sont disponibles pour l'achèvement de l'ensemble des projets lancés*», a assuré le chef de l'exécutif local. «*Une autre opération de distribution de près de 1 000 logements au niveau du lieu-dit Pôle d'excellence interviendra avant la fin de l'année en cours*», a-t-il encore annoncé, indiquant que «*les travaux d'aménagement urbain sont achevés et les travaux de viabilisation sont en cours*». Les entreprises engagées sont à pied d'œuvre et nous souhaitons les réceptionner d'ici la fin de cette année, a-t-il dit. S'agissant des autres projets au niveau de la wilaya, M. Bouderbali a affirmé que «*suite aux instructions du gouvernement, il a été décidé d'attribuer ces projets de gré à gré au niveau de l'ensemble des pôles urbains où sont implantés les différentes formules de loge-*

ments sociaux à savoir : Oued-Fali, Azazga, Pôle d'excellence et Draâ-El-Mizan». Abordant le manque d'infrastructures d'accompagnement dans les nouveaux projets de logement, le wali a affirmé que toutes les opérations sont «*en cours de réalisation ou bien en voie de lancement*». «*Toutes les structures d'accompagnement nécessaires sont prévues et les enveloppes budgétaires disponibles*», a-t-il tenu à rassurer. C'est le cas du projet portant réalisation d'un lycée au niveau de la zone de Oued-Fali qui va également être dotée de deux CEM, dont un est en cours de réalisation, ainsi que deux groupes scolaires, dont un a été finalisé et le deuxième sera prêt d'ici la prochaine rentrée des classes. Concernant le transport, ce volet sera pris en charge par l'octroi d'autorisations à des transporteurs privés pour desservir ce nouveau pôle urbain. Par ailleurs, le premier responsable de la wilaya a regretté l'existence d'oppositions qui freinent certains projets et privent des centaines de citoyens de logements, à l'instar du projet de réalisation de 882 logements dans la commune de Fréha.

Mahi Y.

Le consommateur face à la cherté de la vie



123456789012

Loumis

Djalou@hotmail.com

Formation sur l'administration et la gestion de la commune au profit des P/APC

Plus de 1 500 maires formés à la gestion

■ 1 541 présidents d'Assemblées populaires communales (P/APC) ainsi que 334 vice-présidents d'APC de 8 wilayas ont bénéficié d'une session de formation, organisée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, au profit des élus locaux, a indiqué un communiqué du ministère.

Par Slim O.

Cette session de formation dont le coup d'envoi a été donné le 11 mars dernier, par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, et qui s'est clôturée jeudi dernier, a profité à 1541 P/APC, ainsi qu'à 334 vice-présidents de 8 wilayas du pays, à savoir «*Tamanrasset, Saïda, Annaba, Constantine, Illizi, Tindouf, Naâma et Ghardaïa*». Elle a été consacrée à huit critères portant sur «*l'organisation de la commune, les finances locales et l'état des personnes, des biens et leur circulation*», o u t r e «*le développement local, les marchés publics, la prévention et la gestion des risques, les ressources humaines, les contentieux*», a précisé le communiqué, et ce, en vue d'optimiser les performances de l'élu local dans la gestion de la commune. Cette opération de formation a été encadrée par 277 cadres de l'administration centrale du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en collaboration avec des cadres de la Protection civi-

le en ce qui a trait à la norme prévention et gestion des risques, ainsi que par des inspecteurs de la Fonction publique, en ce qui concerne la norme des ressources humaines. Par ailleurs, une autre session de formation similaire

sera organisée au profit des vice-présidents des APC de 40 wilayas, à partir de septembre prochain, et ce, conformément au programme tracé par le ministère de l'Intérieur, a conclu le communiqué.

S. O./APS

Salon de la philatélie à Bordj Bou Arreridj Présentation de 4 nouveaux timbres postaux

QUATRE timbres postaux nouvellement émis ont été présentés à Bordj Bou Arreridj à l'occasion du premier Salon national de la philatélie. Les timbres postaux présentés, samedi, symbolisent le patrimoine de l'Algérie à travers quatre monuments historiques des wilayas de Bordj Bou Arreridj, Constantine, Tiaret et Khenchela. Le premier timbre postal représente Bordj El Mokrani, un fort historique situé au centre-ville de Bordj Bou Arreridj, (25 DA), alors que le deuxième timbre postal (10 DA), illustre par le site archéologique de la ville de Tiddis de Constantine. Sur le troisième timbre postal (5 DA) figurent les Djeddars, les monuments funéraires berbères de la région de Tiaret et le quatrième (20 DA) immortalise le mausolée archéologique Cédias de Khenchela. «*L'émission de ces timbres postaux s'inscrit dans le cadre des efforts visant la valorisation et la promotion du patrimoine de l'Algérie et ses sites historiques*», a souligné le directeur local de la poste, des technologies de l'information et de la communication, Mourad Selhani qui a qualifié le timbre-poste d'«*ambassadeur*» sillonnant le monde entier à travers le philatéliste. Ont pris part au 1^{er} Salon national de philatélie «El Kalaâ» de deux jours organisé à la tour El Mokrani au chef-lieu de wilaya, à l'initiative de la direction de la culture à l'occasion de la célébration du mois du Patrimoine des philatélistes, venus de 22 wilayas du pays qui ont eu à échanger leurs expériences avec le public nombreux venus découvrir cet art-passion.

Hania T.